

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02275

Numéro SIREN : 523 568 376

Nom ou dénomination : KC LAMBERSART

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2022 sous le numéro de dépôt 14292

KC LAMBERSART
Société par actions simplifiée
Au capital de 15.000 euros
Siège social : 230 Chemin des Valladets – 13510 EGUILLES
RCS AIX-EN-PROVENCE 523568376

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 16 AOUT 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
LE SEIZE AOUT
A 11 HEURES 35
AU SIEGE SOCIAL

LA SOUSSIGNEE :

La société FORM'SPORT DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 2.658.948 €, dont le siège social est situé 230 chemin des Valladets – 13510 EGUILLES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 494.801.608, représentée par son Président en exercice, la société DG FINANCE, elle-même représentée par son Directeur Général en exercice Monsieur David AMIOUNI,

Associée unique de la société KC LAMBERSART (ci-après la "Société"), Après avoir pris

connaissance des documents suivants :

- Le rapport du Président
- Un exemplaire des statuts
- Le texte des projets de décisions.

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Décision de dissolution anticipée de la Société ou de poursuite de l'activité de la Société malgré les pertes, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce.
- Désignation d'un ou plusieurs liquidateurs.
- Pouvoirs.

Monsieur Bernard LECAT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, dûment convoqué, est absent et excusé.

La société AZURECCA, Commissaire aux Comptes de la Société, dûment convoquée, est absente et excusée.

Décision 1. Décision de dissolution anticipée de la Société ou de poursuite de l'activité de la Société malgré les pertes, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce.

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, délibérant par application de l'article L.225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuvés aux termes des décisions de l'Associée unique en date du 29 juin 2022, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide de ne pas prononcer la dissolution de la Société et de poursuivre l'activité de la Société malgré les pertes.

Il est rappelé que la Société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Décision 2. Désignation d'un ou plusieurs liquidateurs.

En conséquence de la décision qui précède, l'Associée unique décide qu'il n'y a pas lieu de nommer un ou plusieurs liquidateurs à l'effet de réaliser l'actif, payer le passif et attribuer le solde disponible aux associés.

Décision 3. Pouvoirs pour les formalités

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

CLOTURE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président et l'Associée unique, après lecture.



SAS DG FINANCE

Président

Représentant : David AMIOUNI

Titre : Directeur Général de la SAS DG FINANCE



SAS FORM'SPORT DEVELOPPEMENT

Associée unique

Représentant : David AMIOUNI

Titre : Directeur Général de la SAS DG FINANCE, elle-même représentant de la SAS FORM'SPORT DEVELOPPEMENT